

"At Home"

Nous sommes officiellement autorisés à annoncer que Son Excellence la comtesse d'Aberdeen donnera un *At Home* à la citadelle, samedi après-midi le 22 du courant, de 4.30 hrs à 6.30 et tous les autres samedis après-midi jusqu'à avis contraire.

DERNIERE EDITION

L'Université Laval

RECOT LE GOUVERNEUR GENERAL

Et les descendants des Lévis et des Montmorency-Laval

Adresse de bienvenue

Rapport de l'année

Brillant éloge de Claudio Jannet

La séance de collation des diplômes de l'Université Laval, pour l'année 1895, qui a eu lieu hier soir, est une de ces choses dont le souvenir dure autant que la vie. La présence du gouverneur-général du Canada, Son Excellence lord Aberdeen, de lady Aberdeen, accompagnés par M. de Rouville, M. de Gordon, M. de Drift et M. de Wettersman, du marquis de Lévis et de la marquise de Lévis, du marquis de Nicolet et de la marquise de Nicolet, du comte et de la comtesse d'Hunolstein et de la comtesse d'Hunolstein, dont les noms seuls évoquent toutes les grandes figures de notre histoire, donnaient à cette réunion un éclat des plus brillants. Autour de ces hôtes illustres, on remarquait : Mgr Marois, V. G., l'hon. L. O. Taillon, premier ministre de la province, l'hon. juge Pelletier, l'hon. M. Eyma, commissaire des Terres de la Couronne, l'hon. M. Chapais, président du Conseil législatif, M. le chevalier Fréchet, consul d'Espagne, M. Spence, consul des Etats-Unis, Son Honneur le maire Beauvais, de Québec, Son Honneur le maire Bellet, de Lévis, et dans l'auditoire, on remarquait : MM. Turgeon, M. P. P., S. Lesage, sous-commissaire des Travaux Publics, L. J. Cannon, assistant-procureur général, L. G. Desjardins, greffier de l'Assemblée législative, T. Ledroit, E. Bellet et E. Dorion, C. Darveau, avocat, E. Dupré, président de la Chambre de Commerce de Lévis, et une foule d'autres citoyens distingués. Les galeries avaient été réservées aux dames.

Il était près de 8 heures, lorsque le *God Save the Queen* annonça l'arrivée de Leurs Excellences escortées de leurs suites, et de nos hôtes de France, accompagnés par Mgr Laflamme, recteur de l'Université, et par le corps universitaire au complet.

Mgr Laflamme prit place sur l'estrade, à sa droite l'abbé Nadeau, secrétaire de l'Université et à sa gauche Mgr Hamel, doyen de la faculté des arts, et entouré du corps des professeurs au premier rang desquels figuraient Mgr Tanguay, l'hon. juge Rouville, l'hon. T. C. Casgrain, procureur général de la province, l'hon. juge Chauveau, l'abbé R. Casgrain, L. A. Paquet, R. Laguerre, O. Cloutier, S. Lortie, M. L. P. Pirois, Pouliot, Ahern, C. Gauthier, Simard, Grondin, Hamel, Bernier, etc.

L'air national terminé, Mgr Laflamme s'avança sur l'estrade et présenta à Son Excellence l'adresse suivante, qui fut plusieurs fois couverte d'applaudissements :

A Son Excellence
Le Très Honorable
Sir John Campbell Hamilton-Gordon,
Comte d'Aberdeen,
Gouverneur Général
du Dominion du Canada,

Excellence,
L'Université Laval est doublement heureuse de se voir honorer par la bienvenue à Votre Excellence. Non seulement Vous daignez réaliser le vœu qu'elle formait depuis longtemps de vous exprimer publiquement ses légitimes sentiments de respect, mais, par une de ces attentions délicates qui sont le privilège des âmes à la fois nobles et sympathiques, Votre Excellence a voulu choisir pour honorer l'Université, une circonstance où sa visite devient tout ensemble pour les directeurs et les professeurs, un témoignage de haute considération, et, pour les élèves, un motif admirablement plus encourageant.

Permettez donc à l'Université Laval d'offrir à Votre Excellence, avec nos meilleurs vœux de bonheur, le sincère hommage de notre gratitude.

Cette démarche nous prouve quel intérêt vous portez à notre jeunesse étudiante et à la cause de l'éducation en général. Député par notre auguste et bien aimé Souverain pour présider au développement de notre jeune pays, vous avez compris que sous le ciel canadien il y a place pour tous les progrès : pour ceux de l'intelligence, comme pour ceux du commerce et de l'industrie. Et certes, on devait s'attendre à des vœux aussi larges et aussi généreux d'un noble fils de cette puissante Angleterre qui, à l'égal de toutes les nations modernes, a bien alié les progrès matériels avec ceux de l'esprit. Vous êtes né et vous

avez grandi dans un pays où les noms séculaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg brillent d'une gloire immortelle, noms classiques que votre orgueil national oppose avec complaisance à tout ce que le continent peut offrir de plus grand par l'influence et le plus vénérable par l'antiquité. Instruit à une école aussi ancienne et aussi féconde, vous venez dans un pays où le passé se confond avec le présent faire bénéficier tout le peuple canadien d'une expérience qui là-bas porta les meilleurs fruits.

Nous sommes particulièrement heureux de constater que, parmi les maîtres d'éducation qui ont été appelés à votre sollicitude, l'Université Laval occupe une place honorable. Notre université, Excellence, n'est que d'hier encore ; mais, grâce à la puissante protection de Sa Très gracieuse Majesté et de ses nobles représentants au Canada, elle a la prétention de vouloir remplir une mission dans le monde où Dieu l'a placée, de donner à l'Eglise et à l'Etat des citoyens aussi distingués par leur vertu que par leur science, de promouvoir les hautes études littéraires et scientifiques, et, si Dieu le veut, de ne être pas un oisillon dans notre bon vieux Québec "ce nid d'aigle" comme l'appelaient un de vos prédécesseurs.

L'honneur que vous lui faites en présidant cette séance de la fin de l'année académique, est un des plus précieux encouragements qu'elle ait reçus depuis sa fondation. Vous venez, entouré de tout ce que la ville compte de plus distingués dans le clergé, la magistrature, la politique, les sciences et les lettres, constater vous-même ses labours et ses progrès, ajouter un nouveau prix aux diplômes et aux récompenses qu'elle va distribuer à ses élèves.

Cette démonstration nous rappelle bien naturellement celles déjà assez éloignées où les plus populaires de vos devanciers, nos grands gouverneurs et amis des descendants des Lévis et des Montmorency-Laval, venaient comme vous escortés de notre population québécoise dont ils étaient les héros, encourager par leur présence l'œuvre encore naissante ou incertaine de l'Université Laval.

Au reste, non seulement la pompe et la magnificence qui nous environnent, mais votre personne elle-même, Excellence, nous reporte à ces temps dont nous gardons si douce mémoire. A peine étiez-vous débarqué sur nos rivages, avec le double prestige de la naissance et du pouvoir, à peine aviez-vous passé quelques jours au milieu de nous, que nous sentions revivre en vous ces hommes politiques remarquables qui ont tour à tour gouverné notre pays. Comme eux, vous avez bien vite compris l'administration des Canadiens de toutes races dont se compose la population du Dominion. Aussi n'y eût-il qu'une voix pour remercier notre Très Gracieux Souverain, quand, naguère encore, avec ce tact et cette délicatesse qui la distingue, Elle conféra à Votre Excellence une des plus hautes dignités qu'Elle puisse accorder à ses loyaux sujets. Permettez à l'Université Laval de se faire, à cette occasion, l'interprète des sentiments de tous, et de vous adresser publiquement ses modestes mais sincères félicitations.

Nous n'hésions à proclamer hautement cette récompense si justement accordée au mérite. Elle apprendra à notre jeunesse universitaire, avec une autorité bien grande, que celui-là doit marcher d'abord dans les sentiers de l'honneur et du devoir, qui veut jouer un rôle utile et glorieux sur la scène où Dieu l'a placé. Si l'enseignement universitaire doit former les véritables citoyens de l'avenir, l'instruction cependant n'est rien quand les caractères ne sont pas fortement trempés, quand l'idéal de l'homme du devoir et de l'honneur ne s'est pas fixé dans l'imagination de l'étudiant. Aussi semblait-il que, ce soir, par une coïncidence imprévue, mais que la Divine Providence nous avait ménagée, vous venez offrir à la fois une leçon et un exemple à ces jeunes gens que vous voulez pleins d'ardeur et de patriotisme. Le spectacle qui se déroula sous leurs yeux, cette réunion de personnages illustres, de citoyens qui rendent à la patrie les services les plus utiles comme les plus honorables, est bien de nature à faire naître ou à développer chez eux cette louable émulation qui assure aux jeunes soldats, armés pour les luttes de la vie, de vaillants combats et des triomphes certains.

Son Excellence Lady Aberdeen nous permit, je l'espère, d'unir son nom au vôtre dans l'expression de nos hommages et de notre reconnaissance. L'on sait tout, Madame, l'exquise bonté de votre nature, le zèle industrieux et ardent que vous déployez pour les œuvres de l'esprit et du cœur, pour ne pas soupçonner que notre œuvre, sortie toute entière du cœur de Mgr Laval, à quelque part dans vos généreuses sympathies. Si la littérature et les sciences n'ont pas l'éclat dont elles brillent dans le beau pays que vous avez quitté, si elles n'offrent pas le même charme séducteur à votre intelligence avide des jouissances de l'art, la charité du moins pouvait présenter un champ vaste à votre besoin de sacrifice et de dévouement. Et certes, ce champ nouveau, vous l'avez bien souvent visité et enrichi. Là, dans nos rangs, vous avez vu, vous avez voulu l'être encore par l'ensemble de toutes ces qualités qui font de la femme le modèle et l'ornement de la société où elle vit. Aussi formons-nous des vœux pour que la Providence daigne bénir vos œuvres, et que votre séjour au milieu de nous vous soit toujours agréable.

Réponse du gouverneur-général

Son Excellence répondit en français dans les termes suivants :

MONSIEUR LE RECTEUR ET MESSEIGNEURS,

Les sentiments contenus dans cette adresse si gracieuse, exprimés en cette belle langue qui vous est si chère me

touchent profondément, mais au plaisir que j'éprouve dans ce moment, serait mêlé de la surprise, si je ne connaissais pas déjà avec expérience deux qualités pour lesquelles les Canadiens Français se sont fait toujours remarquer d'abord leur loyauté ardente, et leur foi dévouée envers la Reine et la constitution dont elle est le chef ; et en second lieu la vive appréciation avec laquelle ils savent reconnaître les moindres marques d'un sincère désir de la part des autres de leur témoigner le respect, la confiance, et la bonne volonté.

Messieurs, en toute vérité je ne puis dire que, soit dans mon caractère officiel de représentant de ma Souveraine, soit dans mon caractère privé, je désire — nous désirons — vous offrir de plein cœur l'assurance de notre amitié, et de notre désir de vous servir.

C'est tout ce que nous pouvons vous demander d'accepter en réponse à vos déclarations si pleines de bienveillance et d'encouragement, quoique maintes fois trop flatteuses.

Sous toutes les circonstances, ce serait un grand avantage pour celui qui occupe la position responsable que j'ai l'honneur de remplir, d'avoir l'occasion de rencontrer les membres d'une des institutions représentatives du pays, mais surtout quand telle institution est vouée à la noble et sacrée œuvre de l'éducation. Vous dites que vous êtes encore jeune, en comparant les universités de l'ancien monde ; mais que cette jeunesse puisse signifier votre vigueur et votre vitalité, et que Dieu veuille que de ce nid sur le rocher puissent sortir de jeunes oiseaux pleins de force, qui "s'élèveront sur leurs ailes comme des aigles ; ils pourront courir sans fatigue, et ils marcheront sans défaillance."

Je vous assure que nous avons attendu cette visite avec impatience, et nous nous rencontrons sous des auspices des plus heureux, car ce jour, quand vous avez renouvelé les vœux de loyauté si bien connus à votre Reine, et le jour de l'accession de Sa Majesté au trône. Que Dieu la bénisse ! L'intérêt de cette occasion est grandement augmenté par le fait que cette cérémonie est encadrée par la présence du Marquis et de la Marquise de Lévis, du Marquis et de la Marquise de Nicolet et de leurs nobles amis, et ce qui ajoute au plaisir que nous avons à les voir ici ce soir est la convenance particulière qu'ils soient ici comme représentants de ce parent distingué, plein de zèle et de prévoyance, qui était associé avec la fondation de cette noble Université de Laval.

Puis continuant en anglais, lord Aberdeen ajouta :

M. le Recteur, MM. les professeurs de l'Université et MM. les élèves, je crois en avoir dit assez pour prouver deux choses : premièrement une bonne intention, et secondement, que je serais bien plus habile dans les langues modernes si je pouvais demeurer six mois à l'Université Laval (Rires). Mais cela étant j'en suis sûr, bien admis, vous ferez la part de tout défaut à ce sujet (applaudissements) et vous me permettrez de répéter les sentiments que j'ai déjà essayé d'exprimer au nom de lady Aberdeen et en mon nom au sujet de la réception que vous nous faites ce soir (applaudissements). Je n'ai pas encore parlé de la distinction que le Recteur m'a conférée en me donnant ce diplôme honoris causa qui me lie très réellement avec l'Université (applaudissements).

Lorsque le recteur fut assez bon pour annoncer que l'Université se proposait de me conférer ce grand honneur, je me suis senti naturellement cette question : "et les examens ?" (Rires). Et à ma grande satisfaction le Recteur m'a répondu qu'ils étaient déjà passés (Rires). J'avoue que j'ai respiré plus librement après cette déclaration (Rires). Je dois dire en toute sincérité que ce sera toujours avec un sentiment d'orgueil que je referai à ce document qui m'enlève dans le personnel de cette Université. (Applaudissements).

Lord Aberdeen termina en disant que le devoir de chacun dans ce pays était de travailler à son progrès et à son succès.

Mgr Laflamme donna ensuite lecture du rapport de l'année universitaire, qui est tout simplement un bijou littéraire. Nous regrettons de ne pouvoir le publier immédiatement, mais nous nous ferons un devoir d'en reproduire des extraits, aussitôt qu'il aura été publié dans l'Annuaire.

Une grande partie de ce rapport est consacrée à la visite de nos hôtes de France, et c'était charmant de voir avec quelle délicatesse, quelle grâce et quelle érudition, Monsieur le recteur faisait revivre sous nos yeux les gloires si pures et si brillantes des nobles familles dont tout le Canada français fêta depuis quelques jours les dignes représentants.

La part de l'Université Laval, dans ces réjouissances, sera grande et belle.

Cette lecture avait porté l'enthousiasme à son comble, et il éclata en de chaleureux applaudissements, lorsque le chef des élèves entonna avec un succès remarquable *La France*, d'Ambroise Thomas.

Après ce chant patriotique, tous les regards se portèrent sur l'honorable juge Rouville, qui se levait pour faire l'éloge d'un des docteurs de l'Université Laval, que la mort a fauché durant l'année : Claudio Jannet.

Loi encore, nous devons regretter de ne pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs cette pièce d'éloquence, qui a soulevé des tonnerres d'applaudissements. En voici du moins une courte analyse.

L'orateur débuta ainsi :

S'il m'était permis de faire en ce moment ce que l'on appelle un discours de circonstance, je n'aurais qu'à jeter les yeux sur le premier rang de cet imposant auditoire pour y trouver de nobles sujets d'inspiration.

Mais l'Université Laval a eu la douleur de perdre, il y a quelques mois l'un de ses plus éminents docteurs en Lettres, et elle m'a confié la tâche, à la fois douce et pénible pour mon amitié, de faire l'éloge de mon regretté collègue et ami.

Je ne puis cependant pas fermer les

yeux sur les hauts personnages qui s'ajoutent tant d'éclat à cette solennité, et faire entièrement les sentiments que leur présence fait naître en moi.

Et d'abord, il me semble que Notre Auguste et bien-aimée Souveraine n'a jamais été mieux représentée "parmi nous" que ce soir.

C'est non seulement je vois briller dans son noble représentant le prestige de l'autorité et l'éclat des plus hautes dignités, mais encore l'incontestable attribut du mérite personnel et de la popularité.

C'est ce mérite personnel que Sa Majesté a voulu tout récemment encore reconnaître et récompenser, en ajoutant un nouvel honneur et un nouveau titre à tous ceux qu'il tenait déjà de ses ancêtres et de sa Souveraine. Qu'il lui soit permis de le féliciter et de lui appliquer ces mots du poète latin : *Deo decus addita*. Il ajoute un nouvel honneur aux honneurs des ancêtres.

Si maintenant je regarde à son côté, ce n'est plus seulement la très haute dignité, mais la grâce de Notre Souveraine dont j'aperçois la charmante personification, ayant au front la triple auréole de l'intelligence, du savoir et de l'amabilité.

Eh bien, par un bonheur, souvent espéré mais rarement réalisé, nous avons l'honneur de voir aujourd'hui parmi nous — non pas des représentants officiels de notre ancienne mère-patrie — mais de nobles enfants de la terre de France, qui précisément parce qu'ils n'ont aucun caractère officiel, n'en représentent que mieux à nos yeux cette France d'autrefois, cette France d'avant la Révolution qui nous a donné le jour à nous Canadiens-Français !

Ces hommes appartiennent d'ailleurs à deux familles qui nous rappellent les gloires les plus éclatantes et les plus pures de notre admirable histoire, les Montmorency de Laval et les Lévis !

Is sont les héritiers d'un nom qui symbolise à nos yeux l'honneur chevaleresque, le dévouement patriotique et le courage militaire !

Autour de leur blason rayonne la gloire d'un héros qui malgré les abandons et les oublis de la mère-patrie, et en dépit des infortunes nationales de son époque est resté debout et vainqueur au milieu de l'écroulement de la puissance française en Amérique !

Ah ! c'est lui qui aurait pu se vanter avec plus de mérite que François I, qu'il avait sauvé l'honneur de la France, car en tant qu'il avait dépendu de lui il avait droit de dire : je n'ai rien perdu du patrimoine de la France, pas même une bataille ! Mes drapeaux ont toujours été ceux de la victoire, et plutôt que de les livrer, je les ai brûlés ! Je n'ai pas mis bas les armes ; mais c'est le représentant de mon roi qui ne les a arrachés des mains !

Ceux qui ont l'honneur de porter un si grand nom ont droit d'en être fiers, et nous n'avons pas le droit de les considérer comme des étrangers ou comme des visiteurs indifférents dans cette vieille cité illustrée par leur ancêtre !

Après avoir rappelé les grandes fêtes de 1880 dans lesquelles M. Claudio Jannet avait joué un rôle éminent, M. le juge Rouville dit :

Quinze années seulement se sont écoulées depuis ; notre ami n'avait alors que 35 ans ; et cependant il n'est plus !

Sur le grand théâtre de la vie parisienne où s'élevaient les réputations, la sienne n'avait pas cessé de grandir depuis lors. Son étoile n'avait pas cessé de monter à l'horizon, et elle était dans son déclin, quand l'ombre de la mort est venue la voler tout à coup !

Ah ! Messieurs, que voulons-nous donc dire quand nous parlons des promesses de la vie ? En vérité, la vie ne nous promet qu'une chose : c'est de ne pas durer ! Et si nous l'apprécions à sa juste valeur, c'est bien la meilleure promesse qu'elle puisse nous faire !

Hélas ! La mort moissonne impitoyablement sans se lasser, et la terre prend tout sans choisir ; mais le ciel choisit ! Il en bien le droit, il est si riche ! Eh bien, nous affirmons que cette fois il a choisi une âme d'élite !

Comme orateur, M. Jannet était une vraie nature méridionale, et il avait pris au pays natal les deux traits caractéristiques de son élocution : la lumière et la chaleur.

Ce n'était pas à proprement parler un grand orateur ; car il manquait, d'imagination, faculté nécessaire à la grande élocution. Mais tous ceux qui l'ont entendu admireraient dans ses conférences et ses leçons ces deux qualités maîtresses : il était lumineux et ardent.

Sa voix était faible, et un peu voilée, mais il en tirait quelquefois des accents puissants.

Il était avant tout un économiste ; et l'étude des sciences sociales a absorbé toute sa carrière.

Les questions du tarif n'étaient pour lui qu'un détail dans le vaste domaine de l'économie politique, et il plaçait plus haut son idéal. Ce qu'il voulait, c'était l'infusion des doctrines chrétiennes dans la science sociale.

M. le juge Rouville a développé ce programme ; et en terminant il a représenté dans un splendide tableau les génies et leurs œuvres.

Nous n'en pouvons citer que quelques phrases :

"Les génies rassemblés à ces têtes d'anges que les peintres groupent au milieu des nuages dans les Assomptions de la Vierge."

"Ils sont en effet des têtes posées sur deux ailes, c'est-à-dire des intelligences qui s'envolent et qui emportent avec elles l'humanité dans une ascension sans fin vers l'idéal éternel et infini."

"Ces deux ailes sont l'amour et la foi ; l'amour du Beau, du Vrai, et du Bien ; et la foi en Dieu, Créateur et Providence de tous les êtres !"

"Sans ces deux ailes, le génie de l'homme est incomplet. S'il en possède une seule, il ne peut faire que des bonds prodigieux après lesquels il retombe, et s'éteint comme une étoile filante."

"Les génies complets sont les grands veilleurs de la nuit des temps. Au mi-

lieu des multitudes qui dorment le dernier sommeil ils veillent toujours, et leurs œuvres sont les flambeaux qu'ils tiennent au-dessus de leurs têtes, et qui doivent l'humanité dans sa marche à travers les siècles !"

Le fanfare joua un air de musique choisi de son répertoire, puis ont lieu la collation des diplômes comme suit :

Collation des diplômes et distribution des prix aux diverses facultés

Docteur en philosophie — Rvd. J. Camille Roy.

Docteur en médecine — MM. Adolphe Clark, Salomon d'Argy, J. A. Dufresne, Alph. Lessard, com laude, J. Bernard, Milville Duchesne, summa cum laude, George Ernest Oyr, Joseph Ri-chard, summa cum laude, Arthur Rousseau, summa cum laude.

Licencié en théologie — M. Joseph Emery Grandbois :

Licencié en philosophie — M. Joseph Emery Grandbois :

Bacheliers en médecine — MM. Odile Caron, Joseph Pagueau, J. Alfred Simard, J. Théophile St. Pierre, J. Hermès-Gilbo Tremblay, L. Eugène Parrot, J. Achille Boisvert, B. Oscar Guimond, Louis D. E. Jacques.

Bacheliers en droit — E. Horace Cimon, George F. Gibson, Arthur de Beaulieu Pelletier, J. Henri Boisvert, Pierre Cantin, Aimé W. E. Talbot, M. Eudore Choinard.

Bacheliers en arts — MM. J. Robert Bergeron, Arthur Uireux, J. Antonio Huot, Jos. Ed. Perrault, J. Ernest Roy, L. Geo. Desjardins, Roméo Guimond, Jos. E. Masson, M. Adalbert Pouliot, Léonidas A. Paradis.

Bacheliers en lettres — MM. J. Jules Desrochers, J. Eugène Giguère.

Bacheliers en sciences — MM. E. Aristide Blais, Frs Ph. Lamontagne.

Prix dans la faculté de droit

Médaille d'or de Son Excellence Lord Stanley de Preston, M. Horace Cimon.

Médaille-Chapleau, M. O. George F. Gibson.

Médailles Tessier, 1er prix, M. Horace Cimon ; 2me prix, M. George F. Gibson.

Faculté de médecine

Prix Morrin, élèves de 4me année 1er prix, M. Arthur Rousseau ; 2me, MM. Joseph Richard et Bédard, Milville Deschênes, ex æquo ; 3me année, 2me prix, M. Oscar Sanson ; 2me année, 1er prix, M. J. Achille Boisvert ; 2me prix, M. Odile Caron.

Faculté de théologie

Hist. ecclésiastique M. Joseph Emery Grandbois.

Ecriture sainte, M. Eugène Laflamme.

Droit canonique James M. Reardon, Théologie morale, (1re année), M. Richard Cahill.

Théologie dogmatique (1re année), MM. J. B. Hallé, Richard Cahill et James M. Reardon ex æquo.

Théologie morale (inter-seniores), M. Jos. Arthur Moreau.

Théologie dogmatique (de la grâce) MM. Eug. Laflamme et Pierre C. Gauthier.

Théologie dogmatique (des sacrements), M. Cloris St. Amant.

Droit paroissial, M. J. Nap. Laflamme.

Concours spécial sur l'Ecriture Sainte à apprendre par cœur, M. J. Amédée Boutin.

La séance se termina par l'Hymne National.

Tout le monde était enchanté de cette charmante et inoubliable réunion.

Leurs Excellences lord et lady Aberdeen et leur suite, le marquis de Lévis et la marquise de Lévis et leurs distingués compagnons descendirent au grand salon de l'Université où l'on causa quelques temps.

A LEVIS

Distribution des prix

Nos visiteurs sont retournés à Lévis hier après midi pour assister à la séance de distribution des prix du collège de Lévis. La ville était encore pavée de plusieurs endroites et la cour du collège était décorée pour la circonstance.

Le Rvd. M. Carrier, supérieur du collège a présenté aux visiteurs une superbe adresse à laquelle M. le marquis de Lévis a répondu avec un bonjour d'idées et d'expressions qui a charmé l'auditoire.

Les prix d'excellence ont été distribués aux élèves par le marquis de Lévis, la marquise de Lévis et leurs distingués compagnons.

Après la distribution des prix, il y a eu chant solennel du *Te Deum* par les élèves. Cette pieuse cérémonie a été très touchante.

En revenant du collège, M. le curé Gauvreau a invité les visiteurs à entrer dans l'église paroissiale, où ils se sont agenouillés au pied de la statue de N.-D. de Lévis, sculptée par les soies de M. de la Rivière.

De là, ils se sont dirigés vers le couvent des Sœurs de la Charité où les attendait une réception impromptu.

La réunion n'en a été que plus charmante.

M. le maire et Mme la mairesse et les principaux citoyens de la ville les accompagnaient.

Pardon

Un épinglette en or avec brillants, depuis la rue Richardson, aux Ursulines. Celui qui la trouvera est prié de la remettre à M. Lucasse de l'École normale ou à un bureau, et sera généreusement récompensé.

L'EXCURSION AU SAULT-MONTMORENCY

Remise à demain

Vu les mauvais temps, l'excursion du marquis de Lévis et des membres de sa famille au monument Cartier-Brebeuf et au Sault-Montmorency est remise à demain, s'il fait beau.

Le départ est avancé d'une heure, et la présentation de l'adresse du Cerolo catholique aura lieu, au monument, à deux heures.

VICTIME DE LEUR IMPRUDENCE

Deux enfants brûlés vifs

Un drame poignant s'est déroulé pendant la matinée d'hier au No 19 Allen street New-York dans un logement dont les fenêtres donnent sur la voie du chemin de fer et occupé par un ouvrier forblantier du nom de Jacob Eidelmann et sa famille se composant de sa femme Rebecca et de leurs trois enfants Abraham Jacob et Isaac, âgés respectivement de neuf, six et trois ans.

Eidelmann était parti à son atelier, et sa femme ayant quelques emplettes à faire était sortie laissant les deux plus jeunes enfants, qui étaient encore couchés à la garde d'Abraham, leur frère aîné. Quelques instants après le mécanicien d'un train du chemin de fer élevé de la 2e avenue voyant de la fumée et des flammes jaillir des fenêtres du logement de la famille Eidelmann, a fait siffler sa machine de manière à mettre tout le voisinage en émoi.

Un rassemblement s'est formé aussitôt devant la maison et plusieurs personnes se sont précipitées dans le logement d'Eidelmann. Le lit dans lequel étaient couchés les deux petits enfants était en feu.

Le petit Isaac était mort, et son frère Jacob, si affreusement brûlé qu'il a été transporté au Governor's Hospital.

Quant au jeune Abraham, il avait disparu.

Cependant les pompiers arrivés sur ces entrefaites n'ont pas tardé à se rendre maîtres du feu, et les dégâts matériels sont presque insignifiants. Lorsque la mère est arrivée une demi-heure environ plus tard elle est tombée évanouie en apprenant la catastrophe. Cette infortunée est folle de chagrin. Voici ce qui s'était passé. La mère n'était pas plutôt sortie que le jeune Abraham s'est mis à jouer avec des allumettes près du lit dans lequel étaient couchés ses frères. Le lit ayant pris en feu le petit imprudent s'est sauvé sans oser rien dire à personne. Si seulement il avait appelé les voisins au secours ses deux frères auraient pu être sauvés sans la moindre difficulté.

CATASTROPHE

Un convoi de chemin de fer déraillé

Houston, Tex., 20. — Le convoi de chemin de fer Missouri et Kansas qui est parti d'ici, hier soir, s'est brisé à Eureka. Le conducteur qui est venu en ville a rapporté que cinq wagons chargés de passagers étaient dans le ravin. Il craignait que plusieurs fussent dangereusement blessés. On a pu apprendre d'autres détails. On a envoyé un train de secours avec des chirurgiens sur les lieux de la catastrophe.

Le service anniversaire du Rvd. Messire Pierre Savoie sera chanté mercredi, le 26 de ce mois, à 9 hrs, dans l'église de St-Sylvestre.

FAITS DIVERS

Nonvelle littéraire

Notre confrère de la *Vérité* a actuellement sous presse un roman politique et social d'environ 400 pages qui est intitulé : *Pour la patrie*, et dont le sous-titre, *Roman du XIXème siècle* est très suggestif.

Mort de St-Jean-Baptiste

A sa dernière réunion, la société St-Jean-Baptiste de Québec a passé une résolution remerciant M. Boswell d'avoir souscrit la somme de \$50 et la Cio des chars urbains de St-Roch, la somme de \$25 pour l'organisation de la fête du 24 juin.

Aux confrères pontificaux

Les confrères pontificaux, en tenue, de la ville de Québec et du district sont priés de se réunir lundi le 24 du courant, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Pierre à Saint-Sauveur, pour faire escorte au drapeau de Carillon pendant la procession de la fête nationale des Canadiens-français. Que tous se fassent un devoir de prendre part à cette grande démonstration patriotique.

DECES

Truel. — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 60 ans et 4 mois, Louis-Ernest Truel. Les funérailles eurent lieu à 9 heures.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 204, rue St-Valier, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Pas de fleurs.

AVIS